

Bruxelles, octobre 2017,

Séjour à Copenhague et environs

du lundi 14 au jeudi 17 mai 2018



Pour celui qui recherche une expérience féerique, le **Danemark** est l'endroit rêvé. **Hans Christian Andersen** a vécu presque toute sa vie à Copenhague. L'architecture et l'ambiance qui l'ont inspiré ne manqueront pas de vous envoûter également. Havre urbain de paix, de culture et de convivialité, la ville abrite des musées intéressants, des galeries d'art, des monuments uniques, ainsi que d'innombrables rues anciennes et de charmants quartiers où il fait bon flâner. Vous pouvez la traverser à pied en une matinée ou vous déplacer rapidement grâce à l'excellent réseau de métro et de bus ou passer une heure à parcourir des quartiers comme **Ravnsborggade** ou **Elmegade** et une après-midi à faire la connaissance des habitants dans un agréable café. Mais là où la «cité royale» excelle vraiment, c'est dans le mariage du neuf et de l'ancien. Si les maisons à pignons du XVII^e siècle, les places pavées, les canaux et les flèches de cuivre vert en définissent l'esthétique, l'architecture radicale, les nouvelles tendances transparaissent partout.

HOTEL COMFORT VESTERBRO*** Vesterbrogade 23-29, Vesterbro, 1620 Copenhague. Situé dans le quartier branché de Vesterbro, à environ 5 minutes à pied de la gare centrale de Copenhague et du parc d'attractions Tivoli, l'hôtel propose une connexion Wi-Fi gratuite et un petit-déjeuner buffet varié. Toutes les chambres disposent de la climatisation, de la télévision par câble et de parquet. Les salles de bains sont pourvues d'un sèche-cheveux et d'articles de toilette. L'emplacement central de l'établissement permet d'accéder facilement aux lieux culturels, commerçants et de divertissements.





E-mail: aiace-be@ec.europa.eu - http://www.aiace-be.eu

LUNDI 14 mai – BRUXELLES - COPENHAGUE

07h35 Rendez-vous à l'aéroport de Zaventem. Assistance Tellus pour les formalités d'enregistrement.

09h35 Départ vol SN2257 de **Brussels** AIRLINES. du Arrivée à l'aéroport de Copenhague. Accueil par un guide francophone et votre 11h05 chauffeur. Embarquement à bord d'un autocar confortable et transfert au restaurant central «Nyhavns Færgekro» (ou similaire) : déjeuner 2 services. Pendant le repas, le guide local vous distribuera une carte de Copenhague vous donnant droit d'entrées à une sélection de 79 musées à Copenhague et aux environs. Départ en bus pour une découverte de la ville avec entre autres la visite du Château de Christianborg, situé sur la petite île de Slotsholmes et aujourd'hui siège du Parlement danois, de la Cour Suprême et du Ministère d'Etat. Vous admirerez

également **le Palais royal** (extérieur) et, pour terminer, vous visiterez le **Château Rosenborg** qui abrite les Joyaux de la Couronne danoise. Visite des **extérieurs du Château Amalienborg** et bien sûr de **la Petite Sirène**. Notes: « Den Lille Havfrue », symbole de Copenhague est située à l'entrée du port; cette statue en bronze fut érigée en l'honneur de l'écrivain danois Hans Christian Andersen, célèbre pour ses Contes pour enfants. Offerte à la ville en



1913 par le fils du fondateur des Brasseries Carlsberg, la sirène sur son rocher fut volée plusieurs fois et toujours retrouvée ! En fin de journée, installation à l'hôtel. Diner et logement au **Comfort Hotel Vesterbro.**

Mardi 15 mai – Région du Sealand

Petit déjeuner buffet scandinave. Vous retrouverez le chauffeur et votre guide francophone à l'hôtel pour une journée de découverte du **Sealand Nord** et de ses châteaux.

Visite du Château de Frederiksborg.

Notes: construit entre 1600 et 1620, il dresse, au milieu d'un lac, sa majestueuse façade ornée de multiples tours et sculptures. Il renferme, non seulement une collection de portraits dont ceux de tous les souverains danois, mais aussi de magnifiques meubles présentés dans les appartements royaux. Nous verrons la chapelle, chef-d'œuvre de la Renaissance, qui servit de cadre aux cérémonies du couronnement entre 1660 et 1848.



Continuation par la visite du Château de Kronborg surnommé «le Château de Hamlet».

Notes: C'est le château où William Shakespeare a situé la tragédie de Hamlet. Bâti en 1420 à Helsingør, il fut ensuite détruit et reconstruit en gardant sa position vitale à la source du détroit de l'Øresund. Les navires qui traversaient la mer Baltique devaient payer un péage au château (Elseneur était autrefois l'une des villes les plus importantes d'Europe). Depuis 2000, le château est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Déjeuner 2 services au restaurant



«Leonora» (ou similaire) en cours d'excursion. Continuation le long de la côte et visite de la maison de Karen Blixen à Rungstedlund.

Notes: Karen Blixen (1885-1962) est née dans cette belle propriété posée en bordure de l'Oresund, une ancienne auberge où le poète préromantique danois Johannes Ewald (1743-1781) était venu passer deux ans en 1773 pour soigner ses chagrins d'amour, son alcoolisme et la maladie qui devait prématurément l'emporter. Son séjour impressionna tellement les tenanciers









du lieu que sa chambre fut conservée en l'état. La jeune femme vécut sa jeunesse dans cette demeure avant d'épouser en 1914 le baron Blixen, propriétaire d'une plantation de caféiers au Kenya. Une cafétéria et une petite librairie ont été aménagées et jouxtent la maison avec, à l'étage, sa bibliothèque ainsi qu'une salle d'exposition permettant de découvrir la vie et l'œuvre d'un auteur connu pour son roman autobiographique «Out of Africa» et «Le Festin de Babette» adaptés au cinéma. On v découvre entre autres photographies de l'écrivaine, diverses éditions et traductions de ses livres et

la minuscule machine à écrire Corona sur laquelle elle tapait ses contes et ses nouvelles. Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner 3 services à la «Brasserie Nimb» en centre-ville situé à environ 10 minutes à pied de l'hôtel. Logement au Comfort Hotel Vesterbro.

Mercredi 16 mai – Roskild - Koge

Petit déjeuner buffet scandinave. Vous retrouverez le chauffeur et votre guide francophone à l'hôtel. Départ en direction de **Roskilde**. Vous pourrez suivre les traces des Vikings, de 793 à 1069, en visitant le **Musée des Drakkars** situé au bord du fjord et qui expose notamment un navire de guerre long de 31 mètres, le plus long jamais retrouvé. Visite de la **cathédrale** et du **quartier de Sankt Jorgensberg**. Notes : **Cathédrale de Roskild**. Élevée aux XIIe et XIIIe siècles, c'est la

première cathédrale gothique scandinave construite en brique. Elle fut à l'origine de la diffusion de ce style dans toute l'Europe du Nord. Mausolée de la famille royale du Danemark depuis le XVe siècle, elle fut enrichie jusqu'à la fin du XIXe siècle de porches et de chapelles latérales. Elle offre aujourd'hui un résumé manifeste de l'évolution de l'architecture religieuse européenne.

Notes: Musée Viking. Le principal objectif du musée est une exposition permanente de 5 navires vikings délibérément coulés autour de 1070 dans le fjord de Roskilde et retrouvés en 1962. Il s'agit de différents types de navires, du transport de marchandises aux navires de guerre.

Le musée fut construit en 1969 et spécialement conçu pour présenter ces découvertes. Il mène aussi des recherches scientifiques dans le domaine de l'archéologie maritime pour cette période «de l'âge des vikings».





Déjeuner à bord d'un bateau datant des années 50 (sous réserve de disponibilité). Continuation vers **Køge et visite du musée.**

Notes: L'art moderne n'a jamais été aussi pointu. Un jeune architecte **Søren Robert Lund** a créé, à l'âge de 25 ans, un bâtiment incroyable qui allie la simplicité des formes et du matériau (béton et lignes droites) et la complication du plan: les lignes droites, si elles se terminent en pointe à la façon d'un avion, se coupent et laissent s'étager des espaces et des pièces en un véritable labyrinthe de corridors et d'impasses, sous 12 m de hauteur de plafond. Seule la cafétéria a vue sur la mer toute proche. Elle ressemble d'ailleurs



à un canot de sauvetage accroché à la coque d'un navire. Pour l'instant, il n'abrite que très peu d'œuvres dans ses collections permanentes (Andy Warhol, Per Kirkeby, Bjørn Nørgaard, Wilhelm Freddie), mais se fait fort de constituer au fil des ans une collection d'oeuvres de jeunes artistes scandinaves. D'importantes expositions (photos, peintures, etc.) ont lieu au cours de l'année. Retour à l'hôtel en fin de journée, puis transfert en autocar pour le restaurant (dîner 3 services dans un hôtel du centre-ville). Après le diner, retour en autocar et logement au **Comfort Hotel Vesterbro**,

Jeudi 17 mai – Croisière sur les canaux

Petit déjeuner buffet scandinave. Court temps libre pour le check out. Vous retrouverez le chauffeur et votre guide francophone à l'hôtel pour un transfert à la **Glyptothèque Ny Carlsberg** de Copenhague pour une visite guidée.

Notes: La Ny Carlsberg Glyptothèque (Glypto-, du grec glyphein, graver et -theke, un lieu de stockage), est le musée des plus emblématiques de Copenhague situé en face du parc de Tivoli. Il s'agit de la collection personnelle de Carl Jacobsen (1842–1914) fils du fondateur de la célèbre Brasserie Carlsberg, amateur d'art philanthrope soucieux de «mettre l'art à la portée de tous». Le bâtiment, de style très éclectique, s'articule autour d'un magnifique jardin d'hiver où les palmiers s'élancent vers le sommet de la couple de verre. À l'origine, les œuvres exposées se résumaient à la sculpture antique. Des salles, dont l'architecture



et la décoration évoquent les temps anciens, servent d'écrins aux œuvres classiques des arts romain, grec et égyptien, agrémentées d'arts étrusque et babylonien. Depuis, le musée s'est doté d'une belle palette de peintures impressionnistes et postimpressionnistes français, ainsi que d'œuvres de l' «Âge d'or» danois.

Déjeuner 2 services au restaurant «Zeleste» en centre-ville (ou similaire). Vous rejoignez ensuite le quai d'embarcation pour une croisière d'une heure sur les canaux de Copenhague.

Notes: Admirez les sites de la ville depuis l'eau lors d'une croisière d'une heure sur le canal! Détendez-vous dans le salon inférieur ou sur le pont et admirez les principales attractions des rives de la ville, tels que la statue de la Petite Sirène, le Château d'Amalienborg, l'Opéra de Copenhague et l'ancienne Bourse. Écoutez le guide à bord raconter l'histoire de la ville et de ses monuments et découvrez des quartiers fascinants tels que celui du canal Christianshavn!



Le reste de l'après-midi sera libre pour visites personnelles. Retour à l'hôtel par vos propres moyens.

19h00 Transfert de l'hôtel vers l'aéroport avec assistance francophone pour les formalités d'enregistrement.

21h40 Départ du vol 2264 Brussels Airlines à destination de Bruxelles.

23h25 Arrivée à Bruxelles.

Fin de nos services

PRIX par personne

- basé sur la participation de 15 voyageurs : 2.190,- € en chambre double,
- basé sur la participation de 20 voyageurs : 1.985,- € en chambre double,
- basé sur la participation de 25 voyageurs : 1.870,- € en chambre double,
 - Supplément en chambre single. 195,- € par personne.

Premier acompte de 900,00 € par personne à verser à l'inscription.

Deuxième acompte de 800,00 € par personne à verser pour le 28 février 2018.

Solde: 45 jours avant le départ (30 mars 2018).

Délai d'inscription: 15 mars 2018.

Le prix comprend :

- L'assistance Tellus à l'aéroport de départ de Zaventem;
- Le transport aérien Bruxelles/Copenhague en classe Eco avec Brussels Airlines;
- Un guide/accompagnateur francophone local durant tout le voyage;
- Un autocar de tourisme à disposition pour les visites prévues selon programme;
- Le logement sur base de chambre double en hôtel 3 étoiles central à Copenhague ;
- Le circuit en pension complète (lunchs 2 services et repas du soir 3 services (eau en carafe + 1 café ou 1 thé);
- Les droits de visites (musée des bateaux Vikings de Roskild + la Glypthotèque Ny Carlsberg avec le Pass Copenhague 72H);
- Les taxes d'aéroport internationales (valeur juillet 2017 variable);
- Les pourboires pour les porteurs de bagages aux hôtels, le guide et le chauffeur.

Le prix ne comprend pas :

- Les pourboires autres que ceux du guide et du chauffeur; les autres boissons et frais personnels; l'assurance voyage Allianz Mondial Assistance (prime sur demande).

<u>N.B.</u>: Les prix ci-dessus sont calculés de bonne foi d'après les tarifs en vigueur en juillet 2017; Toute fluctuation des tarifs, des taxes, de la TVA, du coût des carburants peut nous obliger à adapter nos prix; Les taxes d'aéroports et le supplément carburant sont calculés à ce jour (27/7/2017). Considérant la fluctuation du coût des carburants, Tellus se réserve le droit de répercuter toute augmentation intervenant d'ici à la date de départ.

ANNULATION

En cas de remplacement possible :

Jusqu'à 21 jours (22 avril 2018) avant le départ, aucune pénalité en cas de remplacement si ce remplacement n'entraîne aucun frais supplémentaire.

A partir de 20 jours (23 avril 2018) avant le départ, aucun remplacement accepté (cf. paragraphe suivant "en cas de non remplacement").

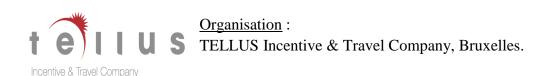
En cas de NON-remplacement :

Perte des acomptes versés pour toute annulation survenant jusqu'à 45 jours avant le départ (30 mars 2018).

Perte de la totalité du prix du voyage pour toute annulation survenant entre le 44^e jour (29 mars 2018) et y compris le jour du départ.

Nous recommandons vivement à chaque participant de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

Le programme repris ci-dessus est organisé sur la base de renseignements en notre possession (juillet 2017). Les voyageurs devront être munis de papiers d'identité, passeports et visas et, d'une manière générale, de tous documents exigés par la législation, les réglementations administratives, tant de Belgique que du Danemark. Ils devront également satisfaire à toutes les dispositions généralement quelconques de la législation et/ou des réglementations desdits pays. Il en est de même de leurs bagages. Les voyageurs seront tenus responsables de tout préjudice qui pourrait résulter pour TELLUS, l'agence de voyages, de la non-observation des prescriptions.



Responsable de l'activité,

Yvette Demory.

BULLETIN D'INSCRIPTION

SEJOUR A COPENHAGUE ET ENVIRONS du lundi 14 au jeudi 17 mai 2018.

A compléter en caractères d'imprimerie et à renvoyer à :

AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne G—1 1/50 – 1049 Bruxelles

E-mail: <u>aiace-be@ec.europa.eu</u> - Fax (32) 02/299 52 89

<u>ATTENTION</u>: Aucune inscription n'est acceptée par téléphone!

Mme/Melle/M. :	Nationalité :
Tél. /Fax : E-mail :	GSM:
Je serai accompagné(e) de:	
Mme/Melle/M Nom et prénom (figurant sur le passeport)	
N° CI ou du passeport :	Nationalité :
Tél. /Fax	GSM :
<u>Désire réserver</u> :	
☐ chambre double au prix de 1 ☐ chambre single au prix de 2	, 1
Je souhaite souscrire une assurance voyage/annulation : oui/non.	
Versement de l'acompte de 900,- euros lors de l'inscription au compte	
IBAN: BE 52 0014 3231 2609 Tellus Incentive & Tr Avenue de la Basilique, 35 avec la mention: AIACE - S	ravel Company 53, 1081 Bruxelles
Date :	Signature :

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

Section Belgique

CONDITIONS GENERALES

- 1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
- 2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
- 3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
- 4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
- 5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
- 6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

- 1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
- 2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
- 3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.
